

# Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Février 2008 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

## Édito

### Des patrons pas malheureux, leurs salariés si !

Le président du MEDEF Picardie déclarait début février ne pas avoir l'« impression d'avoir des chefs d'entreprises malheureux en Picardie ». Effectivement, quand on voit les bénéfices record des entreprises ou encore les salaires des patrons français, qui sont les plus élevés d'Europe, ils n'ont pas de quoi s'inquiéter.

En revanche, ce n'est pas le cas des salariés. La croissance française est, avec 1,9% en 2007, l'une des plus faibles d'Europe et le pouvoir d'achat en baisse.

En Picardie s'ajoutent les craintes pour l'avenir de l'industrie et le peu de dynamisme des patrons. Il suffit de voir leur faible implication dans les pôles de compétitivité ou dans l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Le patron des patrons picards nous promet des lendemains meilleurs. Ce ne sera vrai que si les chefs d'entreprises changent leurs pratiques !

### Le chiffre du mois

**59,2%.** C'est le taux d'occupation par les étudiants des postes ouverts en médecine générale en Picardie à l'issue des épreuves nationales 2007, qui permettent d'accéder à l'internat. C'est avec Caen, Reims et Dijon, l'un des plus faibles taux régionaux. Cela signifie que 40% des postes proposés sont restés vacants, conséquence de la faible attractivité de la région. Ce n'est pas nouveau : ce taux était de 74% en 2006, de 17% en 2005 et de 44% en 2004. Autant de chiffres qui contribuent à accentuer le déficit sanitaire de notre région et rendent urgent la modification des règles d'affectation des professionnels de santé.

## Fonds européens

### La Picardie mal servie par Bruxelles

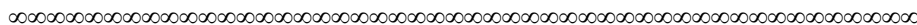
*Économie Picarde* a déjà souligné que la Picardie était l'une des régions les moins bien dotées en matière de crédits attribués pour la réalisation des Contrats de projet État-Région (CPER) 2007-2013 et que ceux du CPER précédent (2000-2006) avaient été nettement sous-utilisés, avec seulement 73,4% des sommes prévues réellement attribuées à notre région.

La dotation des fonds européens confirme ce désintérêt pour la Picardie. En effet, ceux-ci s'élèveront à 374,4 millions d'euros sur 7 ans : 201,5M€, pour le FEDER, doivent aider à « corriger les déséquilibres régionaux et développer les régions », 128,7M€, pour le FSE, au soutien de l'emploi et de la formation et 44,5M€, pour le FEADER, au développement rural. Préfet et président du Conseil régional se sont félicités de cet apport dont les priorités rejoignent celles du CPER « afin de créer une dynamique régionale ».

Une fois encore, les faits infirment ces propos. Rapportés à la population, ces fonds représentent 198,3€ par habitant. Ce montant situe la Picardie en 15<sup>ème</sup> position, loin de la Corse, du Limousin ou de l'Auvergne, où les sommes sont supérieures de 160% à 300% à celles de notre région. Par conséquent, avec une pareille « dynamique », le retard de la région n'est pas prêt d'être « corrigé ». On peut même dire que de telles perspectives traduisent l'absence de volonté de nos dirigeants régionaux actuels de le faire et, au contraire, le creuseront un peu plus.

Cela est d'autant plus vrai que le démarrage de l'opération confirme, comme par le passé, le faible enthousiasme des collectivités territoriales et des entreprises pour présenter des projets pouvant bénéficier de ces financements. Cela est caractéristique du faible esprit d'initiative des décideurs picards.

Ces faits sont là pour rappeler que l'Europe est aussi source d'inégalités, à un moment où les principaux partis politiques français viennent d'approuver le nouveau traité européen.



### Une insertion des jeunes de plus en plus difficile

Les résultats de l'enquête d'insertion sur le marché du travail 20 mois après la sortie des jeunes du système éducatif, y compris de l'apprentissage, indiquent, en Picardie, une dégradation continue depuis 2001. Le taux d'emploi des sortants, quel que soit le type de contrat, y compris précaire, chute de 70% à 60% en 2006. Cela est vrai quel que soit le niveau de formation initiale. Mais la baisse est plus marquée à mesure que ce niveau diminue. En 2006, 84% jeunes ayant un diplôme bac +2 avaient un emploi (-6% par rapport à 2001), 71% des bacheliers (-9 points), 56% de ceux niveau CAP (-13 points) et 23% pour ceux qui sont sans qualification (-19 points). Et dire qu'officiellement, le taux de chômage ne cesse de diminuer !

## Moins de recours à l'IVG

Le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) était de 5320 en Picardie en 2005. Cela représente 11,9 actes pour 1000 femmes dans la région pour un taux de 14,3‰ en France métropolitaine. Les résultats montrent que le recours à l'IVG est moins fréquent en Picardie, et dans le nord du pays, que dans le sud. Cela n'est pas vrai pour les jeunes filles puisque le taux d'IVG est de 11,6‰ pour les Picardes de moins de 18 ans alors qu'il est de 11,3‰ au plan national. A un moment où le droit d'avorter est mis en cause par la décision de justice de reconnaître l'état-civil des fœtus morts, l'avortement relève en fait encore souvent de la tolérance plutôt que du droit. Ainsi, il reste encore difficile d'effectuer une IVG dans le secteur privé : la totalité se pratique en Picardie dans le secteur public (99,7% contre 72,3% en France) !

## Le bio en panne

Seulement 0,4% des surfaces agricoles picardes sont consacrées à l'agriculture biologique. Cela place la Picardie au dernier rang des régions françaises, loin de la moyenne nationale de 2%. En 2006, le nombre d'exploitations était de 115 dans la région, n'ayant progressé que de 0,9% en un an, contre 2,1% au plan national. Idem pour le lait bio : il ne représente que 0,4% des productions et producteurs laitiers de la région (1% au plan national). Ainsi, les agriculteurs picards préfèrent l'agriculture intensive et bien azotée !

## Prime pour l'emploi : des disparités départementales

En 2006, 27,4% des foyers fiscaux picards bénéficient de la prime pour l'emploi, un bon indicateur de revenus. Ce n'est le cas que de 24,5% des Français. Cela situe la Picardie au 6<sup>ème</sup> rang des régions comptant le plus de bénéficiaires. Par département, c'est dans la Somme que la proportion de foyers fiscaux bénéficiant de la prime est la plus importante (29%), devant l'Aisne (28,5%) et l'Oise (25,4%).

## Faible implication dans les pôles de compétitivité

Seuls 49 établissements picards, employant 8350 salariés, étaient membres d'au moins un pôle de compétitivité fin 2006. Cela ne représente que 1,4% de l'emploi salarié régional, alors que cette part est de 3% au plan national. Elle situe la Picardie au 17<sup>ème</sup> rang des régions françaises, loin, en particulier, des régions industrielles à qui s'adressent en priorité ces pôles !

Cela confirme la faible implication des entreprises picardes dans cette politique lancée en 2005 pour « lutter contre les délocalisations », dont l'objectif est de développer des filières d'activités, en regroupant sur un même territoire collectivités locales, entreprises et organismes de recherche. Trois pôles sont présents en Picardie : Agro-Ressources, I-Trans (transports) et, dans une moindre mesure, Up-TEX (textile). Les nouvelles exonérations fiscales à la clé n'ont donc pas réussi à inciter les patrons picards à se lancer dans l'innovation. C'est particulièrement vrai pour les PME, où seules 36 d'entre elles, regroupant un peu plus de 1700 salariés, ont choisi d'investir dans l'avenir. Un nouvel exemple de la frilosité des patrons de la région, qui renoncent à la chasse aux aides économiques, dont ils sont pourtant friands, dès qu'on leur parle recherche et développement !

## La Picardie bien placée à l'ISF

La Picardie est souvent mal classée, comparée aux autres régions françaises, pour nombre d'indicateurs. Ainsi, elle est dans les cinq premières régions pour le taux de pauvreté des enfants et au quatrième rang pour la part des prestations sociales (allocations, minimum vieillesse, etc.) dans le revenu disponible des familles.

Mais, à côté de ces signes de pauvreté, d'autres indices confirment que la Picardie est terre de profondes inégalités. Ainsi, en 2006, 9109 foyers y ont payé l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), ce qui situe la Picardie au 11<sup>ème</sup> rang des régions françaises. Et ces fortunes ne sont minimes si l'on en juge par le montant moyen payé par foyer imposé : 7136€, ce qui classe la région au 4<sup>ème</sup> rang national ! Comme quoi dire que les Picards ont un niveau de vie proche de la moyenne des Français de province n'a de sens que si on observe les écarts entre les extrêmes ! Et, en Picardie, ils sont exorbitants !

## 170000€ : le prix de la maison picarde

En 2006, 4922 permis de construire ont été délivrés à des particuliers pour des maisons individuelles en Picardie. Cela représente 2,8% du total national. Les maisons construites coûtent en moyenne 122432€, soit un prix inférieur de 8% à la moyenne française. Seules 5 régions ont un coût inférieur à ce chiffre.

En revanche, la surface de la construction est semblable en Picardie au plan national : 136m<sup>2</sup> contre 137m<sup>2</sup>. Le prix moyen du terrain est de 47650€, prix qui situe la région en 11<sup>ème</sup> position, mais il est nettement en dessous de la moyenne nationale (60325€), vu les tarifs élevés pratiqués en Île-de-France ou sur la Côte-d'Azur. Il est aussi plus petit avec une surface de 1302 m<sup>2</sup> contre 1440m<sup>2</sup>, toutes régions confondues. Ce terrain représente donc 27% du coût total (170082 € pour l'achat du terrain et la construction), proche de la situation nationale (30%).